

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01402 Numéro SIREN : 377 610 589 Nom ou dénomination : A.C.G.M. DIFFUSION
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2020 sous le numéro de dépôt 16041

A.C.G.M. DIFFUSION

S.A.S. au capital de 40.000 Euros

**10 Rue Nicolas Robert
ZI DE LA GARENNE**

93600 AULNAY SOUS BOIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

*Artificiel conforme
à l'original*

A.C.G.M. DIFFUSION S.A.S.
10 rue Nicolas Robert
Zone industrielle de la Garenne
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. 01 58 03 03 58 Fax 01 48 66 01 01
Siret 377 610 589 00022

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX

- BILAN ACTIF ET PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SRT CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS ACGM DIFFUSION,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	2 869 260
Chiffre d'affaires hors taxes	7 178 466
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	220 831

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SRT CONSEILS

Fait à AULNAY sous BOIS le 04/05/2020

SAS ACGM DIFFUSION

10 Rue Nicolas Robert
ZI DE LA GARENNE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		23 428	22 812	616	0,02		
Fonds commercial		22 867		22 867	0,80	22 867	0,83
Autres immobilisations incorporelles		19 148		19 148	0,67		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		21 506	19 198	2 308	0,08	2 740	0,10
Autres immobilisations corporelles		1 135 432	1 029 133	106 300	3,70	128 662	4,67
Immobilisations en cours						14 665	0,53
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		78 986		78 986	2,75	81 486	2,96
TOTAL (I)		1 301 367	1 071 142	230 225	8,02	250 420	9,09
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		688 998		688 998	24,01	645 936	23,45
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		1 251 011	28 231	1 222 780	42,82	1 109 079	40,27
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						8 003	0,29
. Personnel		10 040		10 040	0,35	538	0,02
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		1 278		1 278	0,04	15 115	0,55
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		70 822		70 822	2,47	23 633	0,86
. Autres		97 151		97 151	3,39	137 298	4,99
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement						50	0,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		518 949		518 949	18,09	541 134	19,85
Charges constatées d'avance		29 017		29 017	1,01	22 834	0,83
TOTAL (II)		2 667 266	28 231	2 639 035	91,98	2 503 620	90,91
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		3 968 634	1 099 373	2 869 260	100,00	2 754 040	100,00

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	1,39	40 000	1,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 000	0,14	4 000	0,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	173 622	6,05	173 622	6,30
Report à nouveau	831 514	29,96	806 075	29,27
Résultat de l'exercice	220 831	7,70	235 440	8,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 269 968	44,28	1 259 137	45,72
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	198 028	6,90	26 144	0,95
. Découverts, concours bancaires	745	0,03	725	0,03
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	115	0,00		
. Associés	1 649	0,06	1 351	0,05
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 910	34,12	1 144 609	41,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	59 454	2,07	48 136	1,75
. Organismes sociaux	62 063	2,16	60 118	2,16
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 658	1,31	25 259	0,92
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 430	0,22	7 051	0,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	48 682	1,70	56 574	2,05
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	205 559	7,16	124 935	4,54
TOTAL(IV)	1 599 293	55,74	1 494 903	54,28
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 869 260	100,00	2 754 040	100,00

SAS ACGM DIFFUSION

10 Rue Nicolas Robert
ZI DE LA GARENNE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 869 260,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 220 831,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/05/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 22 867

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	22 867		22 867	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	22 867		22 867	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 301 367

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	45 229	20 214		65 443
Immobilisations corporelles	1 165 096	6 837	14 994	1 156 938
Immobilisations financières	81 486		2 500	78 986
TOTAL	1 291 811	27 051	17 494	1 301 367

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 071 142

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	22 362	450		22 812
Immobilisations corporelles	1 019 028	29 560	258	1 048 331
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 041 390	30 010	258	1 071 142

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	23 428	22 812	616	1 ans
Fonds commercial	22 867	0	22 867	Non amortiss.
Materiel et outillage	17 989	17 989	0	de 1 à 5 ans
Materiel & outillage i.s	3 517	1 209	2 308	de 1 à 10 ans
Inst.agenc.divers	1 002 753	921 450	81 302	de 3 à 20 ans
Materiel de transport	46 590	33 346	13 244	de 1 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	40 658	28 904	11 754	de 1 à 5 ans
Mobilier	45 432	45 432	0	de 5 à 7 ans
Immo incorporelles en cours	19 148	0	19 148	Non amortiss.
TOTAL	1 222 382	1 071 142	151 239	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 538 305**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	78 986		78 986
Actif circulant & charges d'avance	1 459 320	1 459 320	
TOTAL	1 538 305	1 459 320	78 986

3.4 - Provisions pour dépréciation = 28 231

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	234 191	7 469	213 429		28 231
Comptes financiers					
Total	234 191	7 469	213 429		28 231

3.5 - Créances représentées par des effets de commerce = 33 563

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	33 563
Autres créances	
TOTAL	33 563

3.6 - Produits à recevoir par postes du bilan = 596

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	596
Disponibilités	
TOTAL	596

3.7 - Charges constatées d'avance = 29 017

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	16,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	16,00	40 000

4.2 - Etat des dettes = 1 599 293

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	198 773	57 326	141 447	
Dettes financières diverses	1 764	1 764		
Fournisseurs	978 910	978 910		
Dettes fiscales & sociales	165 605	165 605		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	48 682	48 682		
Produits constatés d'avance	205 559	205 559		
TOTAL	1 599 293	1 457 846	141 447	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 118 947

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	745
Emprunts & dettes financières div.	115
Fournisseurs	34 500
Dettes fiscales & sociales	83 587
Autres dettes	
TOTAL	118 947

4.4 - Produits constatés d'avance = 205 559

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.5 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Le résultat 2018 de 235 439.82 Euros, selon l'AG du 29 juin 2019, a été affecté en report à nouveau pour 25 439.82 Euros et en dividendes pour 210 000 Euros.

Le compte "Report à nouveau" qui était de 806 074.51 Euros au 31 Décembre 2018 s'élève à 831 514.33 Euros au 31 Décembre 2019 avec l'affectation du résultat 2018.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 7 178 466**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	6 952 227	96,85 %
Prestations de services	233 660	3,26 %
Produits des activités annexes	19 893	0,28 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-27 315	-0,38 %
TOTAL	7 178 466	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 86 221

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	298 148		298 148
Résultat financier	-5 483		-5 483
Résultat exceptionnel	14 387		14 387
Participation des salariés			
TOTAL	307 052	86 221	220 831

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le détail du compte "Transfert de charges" de 178.74 Euros est :
Remboursement de tickets restaurants préimés 2018 pour 178.74 Euros

Le résultat exceptionnel de 14 387 Euros est constitué de :

- produit de cession immobilisations pour 29 873 Euros
- Minoré de Amendes et Pénalités pour 750 Euros, de VNC pour 71 Euros et de la sortie d'une "immos en cours" lié à un litige fournisseur pour 14 665 Euros.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 100
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 100

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11	0

6.4 - Autres informations complémentaires

Engagements de retraite :

- Le montant des engagements de retraite de l'entreprise s'élève à 56 852 Euros.

INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITEau 31/12/2019

				NON CADRE			AGENT MAITRISE			CADRE				Charges patronales % Taux moyen Bilan	Charges patronales Montant	Indemnité départ retraite charges patronales incluses (arrondie à l'euro)
Nom Prénom salariés	Date d'entrée	Ancienneté au 31/12/2016 (en mois)	Assiette mois moyen ou dernier mois	Ancienneté supérieure à 2 ans, 1/10 MOIS	Ancienneté supérieure à 2 ans et inférieure 4 ans, 1/20 mois par année	Ancienneté d'au moins 5 ans et inférieure à 15 ans, 2/20 de mois par année	Ancienneté d'au moins 15 ans, 2/20 mois par année + 1/20 mois par année après 10 ans	Ancienneté de 2 à 9 ans, un 2/20ème de mois par année	Ancienneté de 10 à 19 ans, 3/20ème par année de présence	Ancienneté supérieure à 20 ans, 4/20ème par année de présence	Total Indemnité de départ en retraite					
EMPLOYE																
BALLAZ Fabrice	03/04/2013	81	2 195,00	1 482							1 482 €	40,00	593 €		2 074	
BARCHI Maurizio	03/12/2007	145	2 500,00	3 021							3 021 €	40,00	1 208 €		4 229	
BAUMER Arnaud	27/08/2018	17	2 000,00								0 €	40,00	0 €		0	
DERUEL Vanessa	03/09/2018	16	2 100,00								0 €	40,00	0 €		0	
SAYED Zaillaoudin	04/12/2017	25	2 800,00	583							583 €	40,00	233 €		817	
AGENT DE MAITRISE																
VALMY Isabelle	01/12/2010	109	2 807,60			2 550					2 550 €	40,00	1 020 €		3 570	
KALLI Souhila	01/10/2014	63	2 483,84			1 304					1 304 €	40,00	522 €		1 826	
CADRE																
DEREDEC Fabrice	01/09/2012	88	5 400,00					3 960			3 960 €	40,00	1 584 €		5 544	
BRAHAM Hédi	01/09/1998	256	5 000,00							21 333	21 333 €	40,00	8 533 €		29 867	
PETIT Angélique	18/04/2007	153	3 333,33						6 375		6 375 €	40,00	2 550 €		8 925	
				5 086	0	3 854	0	3 960	6 375	21 333	40 608		16 243 €		56 852 €	

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 596

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	596
Etat produits a recevoir	596
TOTAL	596

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 017

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance	29 017
TOTAL	29 017

8.3 - Charges à payer = 118 947

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	745
Banques interets courus	745
Emprunts & dettes financières diverses :	115
Int.courus/aut.empr.& det	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	34 500
Fournis.fact.non parvenues	34 500
Dettes fiscales et sociales :	83 587
Conges a payer	34 411
Autres charg.pers.a payer	21 646
Org.soc.ch/conges a payer	14 282
Org.soc.charges a payer	9 663
Etat autres ch. a payer	3 584
TOTAL	118 947

8.4 - Produits constatés d'avance = 205 559

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance	205 559
TOTAL	205 559

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	7 178 466	7 131 372	7 076 081	6 951 480	6 296 732
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	131 102	372 742	435 949	471 478	316 969
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	86 221	87 115	117 801	113 088	93 052
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	44 881	285 627	318 148	358 390	223 917
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	220 831	235 440	231 679	230 897	216 898
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	18	114	127	143	90
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	88	94	93	92	87
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>	11	11	10	9	9
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	492 284	506 919	473 640	448 273	392 850
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	219 217	218 558	195 726	185 343	174 303

Observations complémentaires

ACGM Diffusion
Société par actions simplifiée au capital social de 40.000 euros
Siège social : 10 rue Nicolas Robert 93600 Aulnay sous-bois
RCS BOBIGNY B 377 610 589 (1990B01402)

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Monsieur Fabrice DEREDEC, Président de la société ACGM (la « Société »), a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations écoulées.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Analyse de l'activité de la Société

Aux termes de l'article 4 de ses statuts, la Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger:

L'achat, la vente et plus généralement le négoce de tous produits manufacturés ou non, notamment d'emballage, de calage, de manutention et d'étiquetage, ainsi que toutes prestations de services associées.

Notre activité est stable, nos charges sont parfaitement maîtrisées, aussi notre résultat demeure sensiblement identique à celui de l'exercice précédent.

Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7.178.466 euros contre 7.131.372 euros au titre de l'exercice précédent soit une progression de 0,66 %.

Les achats de marchandises se sont élevés à 5.433.189 euros contre 5.371.812 euros au titre de l'exercice précédent.

Le poste autres achats et charges externes s'est élevé à 669.560 euros contre 681.629 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des traitements et salaires s'est élevé à 492.284 euros contre 506.919 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'est élevé à 219.217 euros contre 218.558 euros au titre de l'exercice précédent

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 7.392.559 euros contre 7.137.422 euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 7.094.411 euros contre 6.857.689 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à la somme de 298.148 euros contre 279.733 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte-tenu d'un résultat financier négatif de 5.483 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à un montant de 292.665 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel d'un montant de 14.387 euros, d'un impôt sur les bénéfices d'un montant de 86.221 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 220.831 euros.

Les comptes annuels en votre possession vous donnent une connaissance complète des résultats et de l'activité de votre société au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2019. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification marquante d'un exercice à l'autre.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

Nous vous demandons d'approuver les comptes tels qu'ils viennent de vous être présentés.

2. ELEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Néanmoins, début 2020, la France a été touchée par la COVID-19. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020. Et ce n'est qu'au 11 mars 2020 que l'épidémie liée à la COVID-19 est devenue une pandémie. La France a été placée en confinement le 17 mars 2020. En conséquence, la société a été dans l'obligation de réduire son activité. Nous ne pouvons, à ce jour, estimer l'impact de cette situation sur les comptes 2020. Toutefois, la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

3. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société n'exerce à ce jour aucune activité en matière de recherche et de développement.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société ne détient à ce jour aucune filiale ni participation.

5. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, les soldes des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décomposent, par date d'échéance, comme suit :

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	Acomptes	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
						Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées						
Montant total des factures concernées HT	91.048 €	67.230 €	14.603 €	53 €	412 €	70.886 € 85.954 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	1,69 %		0,27 %	0,01 %	0,01 %	1,31 % 1,59 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues					0	
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)					0,00 €	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					- Délais contractuels	

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	Acomptes	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées						
Montant total des factures concernées HT	113.775 €	7.428 €	32.855 €	24.129 €	50.126 €	114.538 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	0,10 %	0,10 %	0,46 %	0,34 %	0,70 %	1,6 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues				0		
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)				0,00 €		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		- Délais contractuels				

6. SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Concernant le prochain exercice, nous espérons progresser en terme de chiffre d'affaires afin d'absorber nos différents frais généraux et progresser en terme de bénéfice net.

7. AFFECTATION DU RESULTAT

La Société a dégagé un bénéfice de 220.831 euros. Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice en tant que distribution de dividendes au profit de l'associée unique, la société PACK INVEST, à hauteur de 210.000 euros, le solde de 10.831 euros en report à nouveau.

Le dividende peut être mis en paiement dès ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2018	210.000
31/12/2017	210.000
31/12/2016	210.000

8. DÉPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles au sens de l'article 39-4 du CGI pour un montant de 18.171 euros TVS incluse.

9. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé que les conventions intervenues entre la Société et son Président doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associé unique.

Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes est assuré par :

La SAS Auditeurs & Conseils, siège social 31 rue Henri Rochefort 75017 PARIS, RCS
PARIS B 331.057.406 représentée par Monsieur Eric Chapus,

Fait à Aulnay Sous-Bois, le 12 juin 2020

Fabrice DEREDEC



ACGM Diffusion

Société par actions simplifiée au capital social de 40.000 euros

Siège social : 10 rue Nicolas Robert 93600 Aulnay sous-bois

RCS BOBIGNY B 377 610 589 (1990B01402)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2020

À Aulnay sous-bois, le lundi vingt-neuf juin deux mille vingt, à neuf heures,

L'associée unique de la société par actions simplifiée ACGM DIFFUSION (la « Société »), la société par actions simplifiée, PACK INVEST, au capital de 1.000 euros, dont le siège est situé 183 avenue de la Division Leclerc, 92290 Châtenay-Malabry, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 530 720 275, représentée par Monsieur Fabrice DEREDEC, en sa qualité de Président,

A préalablement exposé ce qui suit:

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Fabrice DEREDEC a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice;

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport du Commissaire aux comptes et du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce; approbation de ces conventions ;
- questions diverses ; pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 220.831 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice savoir 220.831 euros en tant que distribution de dividendes au profit de l'associé unique, la société PACK INVEST, à hauteur de 210.000 euros et le solde de 10.831 euros en report à nouveau.

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes ouverts à leur nom dans les écritures sociales.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes:

Exercice	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2018	210.000
31/12/2017	210.000
31/12/2016	210.000

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associée unique prend acte de dépenses non déductibles au sens de l'article 39-4 du CGI pour un montant de 18.171 euros TVS incluse

QUATRIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L-227-1 du Code de commerce, l'associée unique prend acte, des deux conventions suivantes continuées au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président.

L'associé unique rappelle qu'une convention de centralisation de trésorerie a été conclue entre la Société et la société PACK INVEST pour une durée indéterminée avec effet au 1er juillet 2011. Au titre de cette convention, les avances consenties par PACK INVEST à la Société portent intérêts sur la base d'un taux annuel égal à EURIBOR 3 mois + 0,20% et les avances consenties par ACGM Diffusion à PACK INVEST portent intérêts sur la base d'un taux annuel égal à EURIBOR 3 mois + 0,10%.

La seconde convention réglementée est une convention de prestations de services conclue entre la Société et la société PALCO depuis le mois de mai 2011 et ce pour une période de deux ans renouvelable.

CINQUIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

La société PACK INVEST,
Représentée par Monsieur Fabrice DEREDEC

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabrice DEREDEC', is written over the text of the representative. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'F'.

ACGM Diffusion
Société par actions simplifiée au capital social de 40.000 euros
Siège social : 10 rue Nicolas Robert 93600 Aulnay sous-bois
RCS BOBIGNY B 377 610 589 (1990B01402)

ATTESTATION

Objet : affectation du résultat exercice clos le 31 décembre 2019

Je soussigné,

Monsieur Fabrice DEREDEC
Représentant légal de l'Associée unique,

atteste que la proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 soumise à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 juin 2020, est celle indiquée dans la résolution ci-dessous, approuvée sans modification par les associés :

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice savoir 220.831 euros en tant que distribution de dividendes au profit de l'associé unique, la société PACK INVEST, à hauteur de 210.000 euros et le solde de 10.831 euros en report à nouveau.

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes ouverts à leur nom dans les écritures sociales.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes:

Exercice	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2018	210.000
31/12/2017	210.000
31/12/2016	210.000

Monsieur Fabrice DEREDEC

